

*Fait*

ACTES DE MARIAGES.

LE présent registre contenant *vingt* feuillets, a été  
côté et paraphé par moi, sous-Préfet de l'arrondissement  
de *Toulon* pour servir à inscrire jour  
par jour, sans laisser aucun blanc, et d'après le modèle  
ci-joint, tous les actes de Mariages de la Commune  
d *Lezards* pendant l'an 9.

Fait à *Toulon* le *5<sup>e</sup> Brumaire* an *9*  
de la République française.

*Seaujean*

L'an *neuf* *9<sup>me</sup>*

Le département du Var  
arrondissement de Toulon  
commune de Lezards, département du Var  
le dimanche quatre ans les trois heures  
quor, moi *Seaujean* maire de *Lezards*  
les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, les  
époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins *Seaujean*

*Seaujean*  
*Paul Chabouat*  
*portal*